

longtemps et que nous avons entendu de part et d'autre durant ces consultations. Nous croyons que la proposition de M. l'Ambassadeur Mellbin du Danemark évite de suggérer des moyens incompatibles avec quelque philosophie que ce soit. Cette proposition répète -- à combien de reprises? -- qu'il faudrait trouver des solutions "d'un commun accord" et "mutuellement agréées". Il ne peut être question d'imposer une obligation contre le gré d'un état. A notre avis, rien dans les propositions danoises n'empêcherait les états participants, dans le plein exercice de leur volonté souveraine, d'améliorer le sort de tant d'hommes, de femmes et d'enfants en Europe.

Le document proposé par le Danemark offre donc de bons gages de succès à cet aspect de la conférence. Nous devons y consacrer ici une part de nos efforts. Nous entrevoyons dans ce domaine de bonnes chances de succès vers une plus grande détente en Europe. A notre avis, en permettant aux hommes de tous les pays de se voir librement et face à face, en facilitant le plein épanouissement des liens familiaux et amicaux, nous augmenterons la détente en Europe ainsi que les chances de la sécurité collective. Au contraire, croyons-nous tout ce qui tend à séparer les hommes les rend soupçonneux, renfrognés et hargneux et favorise ainsi le sentiment d'insécurité que nous avons connu et que nous cherchons à éliminer.